

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

24/03/2023

Date de l'affichage

24/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle de réunion du SMETOM-GEEODE à Nangis, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Jean-Jacques BRICHET, Frédéric BRUNOT (*arrivé à 19h14 pour la délibération 2023/30-02*), Christian CIBIER, Sylvain CLÉRIN, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Mohamed KHERBACH, Clotilde LAGOUTTE (*arrivée à 19h14 pour la délibération 2023/30-02*), Alban LANSSELLE (*arrivé à 19h14 pour la délibération 2023/30-02*), Nolwenn LE BOUTER (*arrivée à 19h14 pour la délibération 2023/30-02*), Gilbert LECONTE, Édith LION, Christophe MARTINET, Farid MÉBARKI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Sylvie PROCHILO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT et Jean-Sébastien SGARD.

Absents excusés représentés

Gilles BOUDOT par Francis OUDOT, Davy BRUN par Sébastien COUPAS, Carine CALMON PLANTIN par Ghislaine HARSCOËT, Sébastien DROMIGNY par Didier BALDY, Philippe DUCQ par Alban LANSSELLE (*arrivé à 19h14 pour la délibération 2023/30-02*), Brigitte JACQUEMOT par Sylvain CLERIN, Suzanna MARTINET par Édith LION, Nadia MEDJANI par Marcel FONTELLIO, Joëlle VACHER par Christian CIBIER.

Absent excusé

Jean-Yves RAVENNE

Absents

Aymeric DUROX, Alain THIBAUD

44 conseillers communautaires en exercice : 32 présents, et 9 représentés et 3 absents à la séance.

Madame Stéphanie SCHUT est nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 14 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230330-2023_35_07-DE

2023/35-07 – OBJET : TARIFICATION DES CONVENTIONS RELATIVE A L'ETUDE DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/DRCL/BLI/n°2 en date du 7 janvier 2020 portant modification des statuts de la communauté de communes de la Brie Nangissienne, notamment en matière d'assainissement non collectif et de réhabilitation des installations,

Considérant que la communauté de communes souhaite lancer une opération groupée de travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, pour les communes de Châteaubateau, Saint Just en Brie, Vanvillé et Vieux-Champagne,

Considérant que pour la réalisation de ces travaux, la communauté de communes a retenu la société ACTEAS en qualité de maître d'œuvre,

Considérant que dans un premier temps une étude de projet doit être réalisée, et que celle-ci se formalisera par la signature d'une convention entre le particulier et la communauté de communes,

Considérant les tarifs du bordereau des prix unitaires du marché de maîtrise d'œuvre comprenant l'étude de projet (PRO), de l'assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) et de l'assistance technique en mission complémentaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE UN :

Autorise le Président à signer la convention entre chaque particulier volontaire relative à l'exécution d'une étude de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.

ARTICLE DEUX :

Fixe ainsi qu'il suit les tarifs relatifs à cette étude :

Type	Désignation et capacité	Etudes suivies de travaux TTC	Etudes non suivies de travaux TTC
1	Maison individuelle ≤ 10 éq/hab	216	450
2	Capacité de 10 à 50 éq/hab	398	846
3	Activités : capacité de > 50 et ≤ 100 éq/hab	585	1254
4	Activités non humaines et ou d'une capacité > 100 éq/hab	865	1866

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 30 mars 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 14 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230330-2023_35_07-DE